

# RECONSTRUCTION DE LA PLAQUE ARÉOLO-MAMELONNAIRE

Dr ALAMDARI Alireza

Chirurgien : [alamdari.alireza@gmail.com](mailto:alamdari.alireza@gmail.com)

06 67 79 24 96

Secrétariat : [secreteriat.dralamdari@gmail.com](mailto:secreteriat.dralamdari@gmail.com)

07 88 10 18 97

96 Bld de champigny - 94100 St Maur

La mammectomie (= retrait de la poitrine, emportant la glande et la plaque aréolo-mamelonnaire) est parfois une nécessité dans le traitement des cancers du sein. Après avoir reconstruit le volume et la forme du sein, il est souhaitable de proposer une reconstruction de la plaque aréolo-mamelonnaire (aréole + mamelon), afin de restaurer complètement le symbole de la féminité qu'est le sein.



Cette partie de la poitrine peut être également abîmée lors de la chirurgie de réduction mammaire lorsqu'il survient une nécrose (= sa destruction). sa reconstruction permet de restaurer l'aspect normal de la poitrine. Cette reconstruction peut bénéficier d'une participation de l'assurance-maladie et des mutuelles.

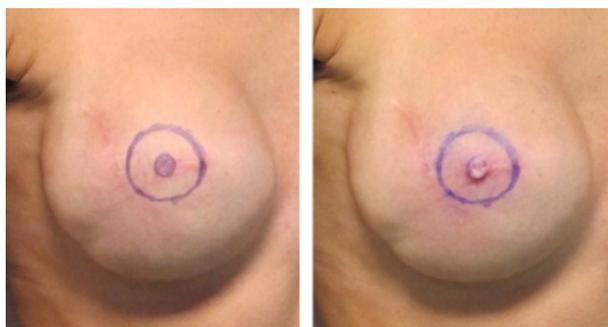
## Solutions :

### Pour l'aréole :

- La greffe de peau : la peau est prélevée au niveau des zones un peu colorées du corps comme les plis de l'aîne ou les grandes lèvres. La coloration de la peau de ses régions n'est pas toujours totalement adaptée ou suffisante, nécessitant quand même un tatouage pour améliorer le rendu. Lorsque la patiente présente une grande aréole sur le sein restant, une partie de cette zone peut-être également utilisé comme greffe de peau.
- Tatouage : comme l'aréole n'est qu'un disque coloré, il est possible également de réaliser une simple coloration de la peau. Cela se fait sur trois ou quatre séances un mois d'intervalle, à renouveler une fois tous les 3-4 ans.

### Pour le mamelon :

- La greffe de la moitié du mamelon opposé : si la taille du mamelon sur le sein restant est suffisante, on peut en prélever une partie pour réaliser une greffe.
- Lambeaux locaux : ce sont des techniques où on utilise la peau du sein construit pour créer un genre de relief simulant un mamelon. Un tatouage peut compléter le geste pour obtenir la bonne couleur.
- Injection de produits volumateurs (= acide hyaluronique) : ce type de produit résorbable, très utilisé en médecine esthétique, peuvent donner du volume à une reconstruction qui manque de relief. Par contre, il faut réinjecter une fois tous les 6 à 12 mois pour garder le volume obtenu.



## Avant la chirurgie :

Il n'est pas nécessaire d'effectuer un nouveau bilan opératoire sauf si une intervention plus invasive est associée.

L'arrêt du tabac est recommandé 3 mois avant et 3 mois après l'intervention (le tabac peut être à l'origine d'un retard de cicatrisation et l'échec des greffes).

Aucun médicament contenant de l'Aspirine ne devra être pris dans les 10 jours précédant et suivant l'intervention.

## La chirurgie et ses suites :

Elle se déroule sous anesthésie locale, en général, sans hospitalisation. Il nécessite 30 à 60 minutes.

Les suites opératoires sont simples et ne nécessitent pas d'arrêt de travail. Les douleurs sont le plus souvent modérées et rapidement calmées par les antalgiques usuels.

Les pansements peuvent être réalisés par la patiente elle-même.

Dans le cas de greffe : au premier pansement, les greffes ont parfois un aspect très blanc (exsangue) ; cette coloration évolue rapidement vers un aspect violacé saignant légèrement. Des croûtes sont possibles.

Un aspect plus favorable (greffe rosée) apparaît dans les semaines suivantes. Les fils de suture sont en générale résorbables. Une coloration qui, vire au noir signe l'échec de la chirurgie.

## Les complications :

Les complications de la reconstruction aréolaire sont en fait rares.

L'échec de la prise de greffe est toujours possible. Dans ce cas, une nouvelle greffe de peau peut être à nouveau tentée.

Au total il ne faut pas surévaluer les risques et dans la très grande majorité des cas, cette intervention de chirurgie reconstructrice correctement réalisée, donnera un résultat très appréciable, même si la rançon cicatricielle reste inévitable.

Le recours à un Chirurgien Plasticien qualifié vous assure que celui-ci à la formation et à la compétence requises pour savoir limiter le risque de complications, ou les traiter efficacement le cas échéant.

## Coût :

Il s'agit d'actes bénéficiant d'une participation de la Sécurité Sociale pour les frais de base. Les compléments d'honoraires seront déterminés selon la technique à employer, et les gestes associés. Dans tous les cas, votre chirurgien vous remettra un devis précis pour votre mutuelle.

